



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

CABINET

ARRETE N° 409 du 13/07/ 2018
portant interdiction de consommation et de transport d'alcool

LE PRÉFET, ADMINISTRATEUR SUPERIEURE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de Territoire d'Outre-mer ;

VU le décret du Président de la République du 2 février 2017 nommant M. Jean-Francis TREFFEL, Préfet, Administrateur supérieur de Wallis et Futuna à compter du 27 février 2017;

VU les articles L 131-4 à L 131-6 du Code de la Sécurité Intérieure relatifs aux pouvoirs de police du représentant de l'État dans le département ;

VU les articles L 157-1 et L 157-2 du Code de la Sécurité Intérieure relatifs aux dispositions spécifiques applicables à Wallis-et-Futuna ;

CONSIDERANT la nécessité de règlementer la consommation et le transport d'alcool sur le parking du Fenuarama et dans l'enceinte sportive de Kafika à l'occasion de la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe du monde de football, afin d'éviter tout débordement et risque de trouble à l'ordre public du fait d'une ébriété excessive ;

SUR proposition du chef des services du cabinet,

ARRETE

Les dispositions dont la teneur suit :

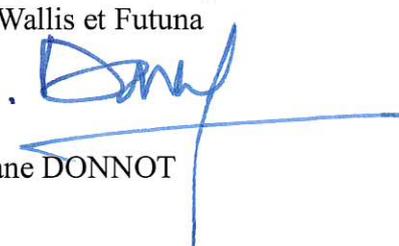
Article 1^{er} : La consommation et le transport d'alcool sur le parking du Fenuarama et dans l'enceinte sportive de Kafika, à l'occasion de la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe du monde de football, sont interdits le lundi 16 juillet 2018 de 0h00 à 8h00, afin d'éviter tout débordement et ébriété excessive susceptible de troubler l'ordre public.

Article 2 : Le commandant de la gendarmerie de Wallis et Futuna, le chef du service territorial de la jeunesse et des sports et le chef des services du cabinet du Préfet sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Mata'Utu, le 13 juillet 2018

Pour le Préfet, Administrateur supérieur
et par délégation, le Secrétaire général
des îles Wallis et Futuna




Stéphane DONNOT